

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 18  
120076

**CAISSE DES ECOLES – CREATION DE POSTES DE VACATAIRES LIES AU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

Dans le cadre du transfert du Programme de Réussite Educative (P.R.E.) de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges vers la Caisse des Ecoles et la mise en place de cette compétence, ayant pour objectif de :

- \* lutter contre les problèmes comportementaux des élèves,
- \* améliorer l'accompagnement à la réussite scolaire en élémentaire et collège,
- \* faciliter l'apprentissage de la lecture et de l'écriture,
- \* améliorer la prévention santé.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE la Caisse des Ecoles à créer les emplois nécessaires à la réalisation du Programme de Réussite Educative,
- CHARGE le Président de la Caisse des Ecoles de l'exécution et de la mise en œuvre de la présente décision.

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Abstentions : 8 (J.L. BOURDON - F.LEGRAND - V.BENOIT - F.WALTER  
S.VINCENT - R.BA - C.SAINT-DIZIER - S. ROCHOTTE)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

Christian PIERRET

